



Pétition de soutien à une journaliste libanaise poursuivie devant le Tribunal Spécial sur le Liban

Par [Madaniya](#)

Mondialisation.ca, 09 avril 2015

madaniya.info

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#)

La Liberté de la presse menacée par la Justice Internationale : un procès qui ne se tiendra pas en Corée du Nord ni au Turkménistan, mais à la Haye...

Karma Khayat, journaliste libanaise et sa chaîne de TV Al Jadeed sont accusées par le Tribunal Spécial pour le Liban (TSL) (ou tribunal Hariri) d'avoir révélé des informations pouvant mettre en doute le bon fonctionnement de la justice dans l'enquête sur l'assassinat du premier Ministre libanais, Rafic Hariri et de 21 personnes le 14 février 2005 à Beyrouth.

La journaliste exerçait ses fonctions à Al Jadeed, une chaîne de télévision libanaise, libre et indépendante, dans un contexte d'instabilité politique permanente depuis la guerre civile (1975-1990). Elle avait pris, il est vrai, le risque de vouloir faire la lumière sur les enjeux et le fonctionnement du TSL.

Rappelons que le TSL a déjà connu plusieurs scandales et aucune explication plausible ni aucun assassin n'a été arrêté depuis plus de 10 ans, alimentant ainsi l'hypothèse selon laquelle certaines forces politiques ne veulent pas que les auteurs du crime commis le 14 février 2005 soient identifiés.

Le 16 Avril prochain à la Haye, le TSL ne jugera donc pas les assassins présumés de Rafic Hariri, mais des journalistes libanais pour «Outrage au tribunal»!

Karma Khayat sera accusée d'avoir fait «entrave à la bonne administration de la justice» en signant un reportage susceptible de mettre en danger des témoins, alors même que celui ci dénonçait les failles dans la protection des témoins.

Karma Khayat y donnait la parole à des témoins, visages floutés et ne mentionnait pas leur identité .

La jeune femme risque 7 ans de prison et 100.000 euros d'amendes, face à un tribunal à la fois «juge et partie» et aucun recours ne lui sera possible.

L'appel se déroulant devant le même tribunal. Ni cassation, ni recours devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme non plus.

Il est urgent de défendre Karma et avec elle la liberté de la presse au Liban.

Reporters Sans Frontières a déjà rétrogradé la place du Liban de la 61ème à la 91ème place entre 2005 (date de la création du TSL) et 2009 .

Nous devons soutenir le combat de Karma Khayat.

Sa condamnation par le TSL serait un recul pour la défense des libertés et pour la démocratie dans le monde.

Cauda :

Ibrahim al Amine, directeur du journal libanais «Al Akhbar» a fait, lui aussi, l'objet de poursuites judiciaires devant cette juridiction d'exception et son chroniqueur judiciaire Omar Nachachidi, -qui s'est révélé au fil de l'enquête comme particulièrement averti des manœuvres de coulisses-, l'objet d'offre d'embauche alléchante de la part de cette juridiction internationale ad hoc afin de le réduire au silence.

Pour aller plus loin

René Naba, auteur de ce texte sur le TSL, qui n'a fait l'objet d'aucune poursuite, est signataire de la pétition

- <http://www.renenaba.com/liban-tsl-un-proces-politique-sous-habillage-juridique/>
- <http://www.renenaba.com/libantsl-un-proces-politique-sous-habillage-juridique-2/>

Signature

- Anne-Marie Lizin, (Association GNRD-W) 32e Présidente du Sénat belge, première femme à devenir Présidente du Sénat). Membre de la commission d'enquête sur le génocide du Rwanda, membre de la commission d'enquête sur le trafic d'êtres humains (chambre 1995), elle est, depuis 2003, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris où elle enseigne le fonctionnement des organisations internationales.
- Patricia Lalonde (Association MEWA Paris-France),
- Ghada El-Yafi (Hématologue-Beyrouth-Liban)
- Nahila El-Yafi (ophtalmologue-Beyrouth-Liban)
- Roger Naba'a (Philosophe-Universitaire-Beyrouth-Liban)
- Micheline Ladouceur (Mondialisation.ca-Canada),
- Nacira Boumeddiene (Docteur en médecine-Alger -Algérie,
- François El Bacha (Editeur-Liban/Libnanews Beyrouth-Liban),
- Bassam Tahhan (Universitaire- Islamologue-France)
- Majed Nehmé (Journaliste, Directeur du Magazine Afrique Asie, Paris-France)
- Miloud Zahraoui (Architecte DPLG -Paris France)
- Benjamin Szadja (Doctorant Paris VIII)
- Ahmed Bensaada, Enseignant-Canada
- Nadia Gaidon (BTP-Ramatuelle-France)
- Halima Sadki (Enseignante -Paris-France)
- Sana Yazigi Khalaf (Professeure-Paris-France)
- Mounia Lekehal (Enseignante-Paris-France)
- Nacyr Mroueh (journaliste-Liban)
- Acyl Mroueh, Michel Jabre, Joseph Jabre, Entrepreneurs-Beyrouth-Liban

La source originale de cet article est [madaniya.info](http://www.madaniya.info)

Copyright © [Madaniya](http://www.madaniya.info), [madaniya.info](http://www.madaniya.info), 2015

Articles Par : [Madaniya](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca